

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

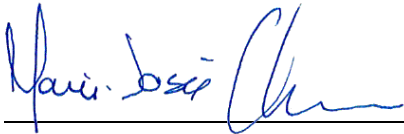
Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 3 juin 2024, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par *Gestion Marc Saulnier inc.* a pour but de d'aménager, sur les lots 6 552 188 et 6 552 189, situés entre le 52 et le 68, chemin de Lavaltrie, une aire de stationnement à la disposition des employés de *Coffrage Synergy*, des usagers du salon de quilles ainsi que d'un futur commerce de restauration.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 3 juin 2024.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16 mai 2024.



Marie-Josée Charron, greffière